

Promotion de la santé: de quoi s'agit-il? Que met en place le canton?

VALAIS A l'occasion de la journée cantonale de promotion de la santé, plusieurs outils ont été présentés aux professionnels de santé et du social. Dans quel but?

PAR ESTELLE.BAUR@LENOUVELLISTE.CH

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la promotion de la santé comme «le processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci». Tels sont les objectifs partagés par Promotion Santé Suisse, qui soutient de nombreux programmes et projets afin de promouvoir plus particulièrement celle des enfants, des adolescents, des actifs et des personnes âgées à l'échelle du pays.

«Les enjeux globaux de cette stratégie nationale doivent permettre de réduire l'apparition des maladies non transmissibles et les coûts de la santé», explique Emilie Morard Gaspoz, coordinatrice de programme auprès de Promotion santé Valais. «De ces enjeux découlent des programmes de promotion de la santé cantonaux qui traitent des thématiques du mouvement, de l'alimentation et de la santé psychique.» En Valais, ces programmes – cofinancés par le canton du Valais et Promotion Santé Suisse – visent trois populations spécifiques: les adolescents, les enfants et les seniors. Le choix de ces thématiques et publics cibles sont définis d'après des constats de santé issus d'études épidémiologiques, et réévalués tous les quatre ans. «Nous travaillons sur la petite enfance parce que nous savons que les habitudes prises à un jeune âge auront un impact à long terme. Mais nous portons aussi une attention particulière à la santé des seniors, car nous souhaitons augmenter leur autonomie. Ce sont des périodes de transitions déterminantes pour la santé.»

16 mars, journée cantonale de promotion de la santé

Pour sceller ces desseins dans la réalité concrète, la journée du 16 mars a été décrétée journée de promotion de la santé. «L'occasion de réunir les différents partenaires en lien avec les thématiques précédemment citées, et de proposer une journée d'échanges et de «formation continue» afin de leur offrir de nouveaux outils pour promouvoir la santé», précise Emilie Morard Gaspoz. «Les modes de vie sont véritablement en évolution et les comportements se modifient. L'information seule ne suffit plus; des projets concrets sur le terrain sont selon nous nécessaires pour améliorer la santé de la population valaisanne.» C'est pourquoi cette journée se veut l'occasion de présenter, aux professionnels de la santé et du secteur social, les projets et les outils de promotion de la

Le cycle de soutien actuel de Promotion Santé Suisse...



L'objectif est de réduire les risques de maladie, les complications et les récurrences. Plus d'infos sur promotionsante.ch



«L'information seule ne suffit plus; des projets concrets sur le terrain sont selon nous nécessaires pour améliorer la santé de la population valaisanne.»

ÉMILIE MORARD GASPOZ
COORDINATRICE DE PROGRAMME AUPRÈS
DE PROMOTION SANTÉ VALAIS

santé qui sont à leur disposition ou qui peuvent être mis en place.

Sept ateliers à choix

Les participants de cette journée ont pu prendre part gratuitement à deux ateliers parmi les propositions suivantes: la présentation d'un «world café» (outil participatif permettant de faire interagir la communauté d'une commune dans la création de projets qui correspondent à la réalité du terrain), un atelier de promotion de la santé psychique des adolescents à l'école et dans les espaces sociaux, une sensibilisation de la promotion de la santé des seniors (projet «autonomie et qualité de vie» de Senso5 sous la forme de capsules vidéos créées à l'attention des personnes âgées), un atelier de communication non violente en écoles (qui implique élèves, enseignants et parents), la présentation du fonctionnement de la commission «qualité de vie» (avec l'exemple de la création de la charte «vivre ensemble» à Collombey-Muraz), le projet «UAPE en mouvement» (avec

la thématique des activités physiques dans le cadre des structures d'accueil), et le projet pilote «DéRidd'âge» présenté par sa coordinatrice Sabrina Babecki, animatrice socioculturelle de la commune de Riddes: «Il est né d'une volonté de lutte contre l'isolement des seniors et consiste en un groupe de travail réunissant des personnes clés de la commune (coordinatrice du réseau de bénévoles, conseillère et employée communales, etc.) ainsi que des retraités riddans.» Ce groupe de travail mène des réflexions et met en place les actions qui en découlent. «En 2021, un état des lieux des besoins et envies concernant la commune ainsi que ses habitants a été réalisé. De ce processus sont ressorties différentes mesures à prioriser et à mettre en place. Cela sera fait dans le courant de cette année. En 2023, les mesures mises en place seront évaluées, adaptées ou pérennisées selon les cas.»

L'objectif de ce dernier atelier est de présenter un projet innovant concernant le bien-être des seniors et d'inspirer d'autres communes ou acteurs en lien avec ce public cible. Il s'adresse donc aussi bien aux conseillers communaux et responsables au sein des communes qu'aux professionnels de la santé et du social en lien avec les seniors. «La commune est un lieu de vie important, c'est pourquoi nous cherchons à y instaurer les mesures de notre programme de promotion de la santé. L'équipe du programme d'action cantonal collabore ainsi avec le label «Commune en santé» dont fait partie la commune de Riddes», conclut Emilie Morard Gaspoz.

Pour en savoir plus sur les ateliers qui ont été organisés hier, rendez-vous sur www.promotionsantevalais.ch/journee2022.

PROMOTION DE LA SANTÉ

Cette page dépend aussi de ces programmes cantonaux

Si vous faites partie des fidèles lecteurs de la page santé du «Nouvelliste», vous avez sans doute remarqué que certaines thématiques sont plus régulièrement abordées que d'autres. Cela est dû au fait que la programmation des sujets de cette page est mandatée par le service du médecin cantonal et Promotion santé Valais. Il s'agit d'un exemple d'instrument de promotion de la santé, qui

a pour but de sensibiliser les lecteurs aux enjeux de promotion de la santé et de prévention en leur fournissant des outils pour la favoriser. La planification et les sujets sont construits sur la base d'une matrice qui vise à toucher non seulement le plus de problématiques de santé possible en matière de promotion et de prévention, mais aussi toutes les catégories d'âge et de personnes.

SANTÉ: L'OMBUDSMAN VOUS INFORME

DITES-NOUS...

LUDIVINE DÉTIENNE
RESPONSABLE DE L'OMBUDSMAN



Ai-je droit à un deuxième avis médical?

Demander un deuxième avis médical fait partie du droit du patient d'être informé de manière claire et complète. Face à un diagnostic inquiétant ou à une opération lourde, n'hésitez pas à faire valoir ce droit si vous en ressentez le besoin et à consulter un autre professionnel de la santé de votre choix. Il ne s'agit pas d'un acte de méfiance vis-à-vis de votre médecin mais d'une manière d'être convaincu de prendre la bonne décision dans un contexte éprouvant. N'oubliez pas, au préalable, de vous renseigner auprès de votre caisse maladie pour éclaircir la question de la prise en charge des frais liés à ce second avis. En effet, certaines assurances proposent des seconds avis médicaux gratuits qui, parfois, doivent être sollicités auprès de médecins définis par la caisse, voire exigent la mise en œuvre d'un second avis médical pour des interventions déterminées.

info@ombudsman-vs.ch ou 027 321 27 17.

ombudsman

PARTENARIATS